



**Déclaration liminaire du CNESERAAV  
du 1 er juillet 2021**

Aujourd’hui, c’est l’installation du CNESERAAV pour une nouvelle mandature de 5 ans.

C’est l’opportunité pour nous de rappeler notre mobilisation pour la défense de l’enseignement agricole public et de son rattachement au ministère en charge de l’agriculture.

Pour nous, l’enseignement agricole, quel que soit le secteur, technique, formation continue et apprentissage ainsi que le supérieur, de la 4e au doctorat doit rester intégré au ministère qui impulse et génère les politiques agricoles.

Aujourd’hui, les enjeux de l’enseignement supérieur agricole s’élargissent. Il s’agit bien évidemment de répondre aux filières agricoles et agroalimentaires, de former des cadres pour les politiques publiques et territoriales mais aussi de répondre aux enjeux des transitions, agricoles, agroécologiques, voire écologiques et climatiques.

Les sciences du vivant, des milieux et de l’environnement sans oublier les sciences humaines et sociales sont au cœur de ces enjeux.

L’enseignement supérieur doit se construire en lien avec la recherche et l’innovation. Nous n’oublions pas le lien avec l’enseignement technique afin par exemple que des questions qui se posent chez les agriculteurs, mais aussi dans nos lycées trouvent des réponses dans nos écoles.

Notre enseignement forme du BTS au doctorat. Les jeunes sont attirés par ces domaines des sciences de l’environnement et du vivant et par l’enjeu des transitions. Le recrutement progresse non seulement dans nos filières coûts, ingénieurs et vétérinaires, mais aussi dans les masters et le doctorat, et ce notamment grâce à la bonne insertion professionnelle de nos étudiants. Cependant, que penser de notre incapacité à former le nombre de vétérinaires nécessaire et suffisant à notre pays ? (Nous y reviendrons au point 3)

Nos étudiants sont de plus en plus impliqués et acteurs et ils sont demandeurs d’autres formes de formation, plus individualisées et plus personnalisées.

Ces dernières années ont vu se dessiner une nouvelle cartographie de l’enseignement supérieur agricole. Après une décennie consacrée à la fusion d’écoles, des rapprochements se sont opérés à la fois pour les écoles vétérinaires et pour les écoles d’agro comme en témoigne aujourd’hui celui entre AgroParis Tech et l’Institut Agro. Comment cette organisation va-t-elle continuer d’évoluer ? Va-t-on vers une polarisation ou une volonté d’unicité ? Ces modifications structurelles vont-elles suffire à permettre à notre enseignement supérieur agricole de défendre et valoriser ses spécificités, notamment locales ou régionales, et ce au service des étudiants ?

Les moyens financiers et humains dévolus seront-ils à la hauteur ?

Dans ces mutations sans fin, les personnels sont fatigués et demeurent inquiets sur l'avenir de leurs missions. Quel sera l'impact de la loi pour la Recherche sur leur carrière et sur leur rémunération ? Comment renouveler les générations et susciter des vocations ?

Comment continuer d'assurer correctement nos missions de service public au service de la société ? Au commencement de cette nouvelle mandature, quels moyens seront consacrés pour permettre d'étayer les ambitions de l'enseignement supérieur agricole ? Qu'en sera-t-il également des missions des services d'appui ?

A ce titre nous sommes inquiets car le budget rectificatif de la loi de finance 2021, en ce moment au Sénat, prévoit d'annuler 2,26 millions d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement sur la seule ligne « enseignement et recherche agricole ». Pouvez-vous nous dire ce à quoi nous devons renoncer ?

FO Enseignement Agricole B413 – 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP - 01 49 55 81 42

[foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr](mailto:foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr) -

**VISITEZ NOTRE SITE : [www.foenseignementagricole.fr](http://www.foenseignementagricole.fr)**

**SUIVEZ NOUS sur [www.facebook.com/foenseignementagricole/](https://www.facebook.com/foenseignementagricole/)**

Et [twitter.com/FOENSAGRI](https://twitter.com/FOENSAGRI)